

[Prénom et nom du propriétaire]

[Adresse complète]

[Code postal et ville]

[Téléphone] – [Adresse e-mail]

[Prénom et nom du locataire]

[Adresse du logement loué]

[Code postal et ville]

[Ville], le [date]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Congé pour vendre le logement meublé loué

Madame, Monsieur,

Vous êtes locataire du logement meublé situé [adresse complète], en vertu d'un bail conclu le [date de signature] et arrivant à échéance le [date d'échéance].

Par la présente, je vous notifie mon congé pour vendre ce logement, conformément à l'article 25-8 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989. Le bail prendra fin le [date d'échéance], le présent congé vous étant notifié au moins trois mois avant cette échéance.

[Facultatif : Le logement sera proposé à la vente au prix indicatif de [montant] euros.]

Vous devrez libérer les lieux et restituer les clés au plus tard le [date d'échéance]. Vous pouvez néanmoins quitter le logement avant cette date ; vous ne serez alors redevable du loyer et des charges que pour votre période réelle d'occupation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

Modèle LocService.fr à personnaliser : remplacez toutes les mentions entre [crochets] avant l'envoi. Document indicatif, sans valeur de conseil juridique. Ce modèle concerne exclusivement un logement loué meublé (article 25-8 de la loi du 6 juillet 1989) ; pour un logement loué vide, utilisez le modèle correspondant à l'article 15, II.